

## 1.5

# Aide-mémoire de haut niveau

Votre association de personnel académique devrait songer aux moyens à prendre pour se structurer de manière à appuyer l'organisation des membres autour de la gouvernance collégiale de l'établissement.

Dans le cadre d'un premier examen ou d'un examen régulier des structures et des pratiques soutenant la gouvernance, tenez compte des énoncés généraux ci-dessous, qui offrent une réflexion sur les efforts des associations de personnel académique pour renforcer la gouvernance au sein de l'établissement et protéger et promouvoir la voix de leurs membres.<sup>1</sup>

Puis consultez les sections pertinentes de la collection de l'ACPPU sur la gouvernance pour en savoir plus. Chaque section comprend de l'information détaillée sur des enjeux précis.

L'association énonce et défend proactivement une vision claire, cohérente et collectivement partagée d'une véritable gouvernance collégiale de l'établissement. En outre, elle communique régulièrement avec tous ses membres au sujet de cette vision et d'enjeux connexes.

L'association entreprend des projets visant à ce que tous les membres comprennent la gouvernance collégiale et l'importance de s'organiser pour mettre en place une culture de gouvernance collégiale plus robuste.

L'association évalue régulièrement la santé de la gouvernance collégiale de l'établissement, notamment :

- en communiquant directement et continuellement avec les membres engagés dans la gouvernance;
- en recueillant régulièrement et systématiquement des données sur la gouvernance;
- en menant des analyses sur des faiblesses ou des menaces marquées ou généralisées, ainsi que sur les forces et les possibilités de certains aspects.

L'association a obtenu, ou a des plans concrets pour obtenir, des clauses de convention collective qui confèrent des droits aux membres et qui imposent aux employeurs des obligations nécessaires pour protéger et promouvoir une véritable gouvernance collégiale.

L'association fournit à ses membres des ressources informationnelles et des occasions d'apprentissage sur la gouvernance, notamment :

- en communiquant régulièrement sur des enjeux institutionnels importants;
- en produisant des analyses, des rapports et des documents d'information;
- en offrant aux membres des occasions de formation sur la gouvernance, par exemple en leur permettant de siéger aux instances de gouvernance.

L'association fournit un point de contact pour les membres, les sénatrices et sénateurs et d'autres, pour répondre aux questions et aux préoccupations sur la gouvernance.

L'association suit les affaires et les forums de la gouvernance et élabore des analyses et des ressources sur des enjeux et des initiatives clés. Les domaines et activités suivis comprennent :

- Conseil d'administration
- Sénat
- Conseils de faculté
- Planification institutionnelle, incluant l'établissement des budgets et les finances
- Politiques institutionnelles
- Recrutement d'administratrices et administrateurs académiques, évaluation du rendement et reconduction.

L'association revoit périodiquement un plan de réponse pour réagir aux problèmes de gouvernance à l'établissement.

L'association s'est structurée de manière à soutenir des efforts constants visant à appuyer la gouvernance collégiale de l'établissement, notamment par des tâches exécutives spécifiques et des structures de comité, ainsi qu'en finançant des congés, en offrant des ressources aux comités et en affectant du personnel pour soutenir leurs activités.

L'association examine périodiquement ses propres structures internes pour soutenir l'organisation des membres autour d'une gouvernance collégiale de l'établissement.

L'association informe l'ACPPU des menaces, défis, réussites ou occasions qui ont trait à la gouvernance afin de soutenir le développement itératif de la collection sur la gouvernance.

## Notes de fin de page

<sup>1</sup> Les associations des établissements qui n'ont pas encore de gouvernance collégiale, comme de nombreux collèges canadiens, devraient commencer par consulter le document « S'organiser pour la gouvernance collégiale » dans la Collection sur la gouvernance de l'ACPPU.

Le présent document fait partie de la Collection sur la gouvernance de l'ACPPU, un ensemble évolutif de ressources visant à soutenir les associations membres dans leurs efforts pour renforcer la gouvernance collégiale à leurs établissements et protéger et promouvoir la voix des membres du personnel académique au sein de ces établissements.

Les commentaires et les suggestions sur le développement continu de la collection sont les bienvenus. N'hésitez pas à communiquer avec le Comité sur la gouvernance de l'ACPPU à [gouvernance-gouvernance@caut.ca](mailto:gouvernance@gouvernance@caut.ca).



Canadian Association of University Teachers  
Association Canadienne des professeures et professeurs d'université  
[www.acppu.ca](http://www.acppu.ca)

